

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE DE SYNTHÈSE n°2018-06

Réunion du Conseil du 18 décembre 2018 à Mirecourt

- **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;**

- **Compte rendu des décisions du Président exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**
 - **Décision n°2018-40 du 18/09/18 :** Signature de conventions de mise à disposition d'un agent en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie auprès de communes ou syndicats de la Communauté de Communes (S.I.R.P. d'EVAUX et MENIL : 1 h 30 hebdomadaires pour la période du 1er février 2018 au 15 août 2018 et 4 h 00 à compter du 20 août 2018, commune de MADEGNEY : 4 h 00 hebdomadaires pour la période du 16 août au 30 novembre 2018, Syndicat Intercommunal Scolaire de DOMPAIRE : 8 h 00 hebdomadaires pour la période du 16 août au 30 novembre 2018) ;
 - **Décision n°2018-41 du 18/09/18 :** Signature de conventions de mise à disposition d'un agent en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie auprès de communes ou syndicats de la Communauté de Communes (S.I.V.S. Terres de Légendes : fin anticipée de la mise à disposition au 31 août 2018 au lieu du 28 février 2019, Commune de REPEL : toujours 10 h 00 hebdomadaires (pour rappel), Commune de BOCQUEGNEY : 3 h 00 hebdomadaires pour la période du 1er septembre 2018 au 30 novembre 2018, Commune de JUVAINCOURT : 12 h 00 hebdomadaires à compter du 1er septembre 2018, Commune de PUZIEUX : 7 h 00 hebdomadaires à compter du 1er octobre 2018) ;
 - **Décision n°2018-42 du 05/10/18 :** Signature d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la commune de REGNEY au titre de travaux ponctuels sur le réseau d'eau pluvial dans le cadre des travaux d'assainissement de la commune, pour un montant estimé à 92 000 euros ;
 - **Décision n°2018-43 du 17/10/18 :** Fixation du tarif horaire de la redevance pour la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes du Centre Hospitalier de Ravenel : 145,57 € pour l'année 2018 ;
 - **Décision n°2018-44 du 17/10/18 :** Fixation des tarifs de la redevance spéciale 2018 : 0,040€/litres pour les non ménages / 0,028€/litres pour les gros producteurs de déchets alimentaires en collecte séparée / 0,036€/litres pour les déchets fermentescibles ;
 - **Décision n°2018-45 du 05/11/18 :** Signature d'une convention mise à disposition d'un agent de la commune de Girancourt auprès de la CCMD en vue d'exercer les fonctions d'accompagnateur de transport scolaire pour les enfants de la commune de Dommartin aux Bois du 1er septembre 2018 au 05 juillet 2019 ;
 - **Décision n°2018-46 du 05/11/18 :** Signature d'une convention avec la société FREE KART 88 pour la réalisation de travaux de viabilité hivernale sur l'Aéropôle Sud Lorraine et sur la station de transit des déchets ménagers située à Ramecourt ;
 - **Décision n°2018-47 du 23/11/18 :** Signature de conventions avec les communes de Courcelles (54), Ménéil en Xaintois, Offroicourt, Viviers les Offroicourt et les SIRP d'Evaux et Ménéil, SIVU Petite Sibérie, SIVU la Petite Prêle, SIVU Terres de Légendes, RPI de Bainville aux Saules, RPI Harol - Ville sur Illon, RPI Madonne et Lamerey - Damas et Bettegney pour le transport scolaire.
 - **Décision n°2018-48 du 05/12/18 :** Signature d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la commune de BETTEGNEY SAINT BRICE au titre des travaux de changement ponctuel du réseau d'eau pluvial dans le cadre des travaux d'assainissement de la commune, pour un montant estimé à 9 509 euros ;
 - **Décisions de liquidation de subvention dans le cadre du Projet d'intérêt Général «habitez mieux» ;**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- **Compte rendu des décisions du Bureau exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**
 - **Décision n°2018-34 du 25/09/2018 :** Modifications de durée de service d'agents exerçant les fonctions de secrétaire de mairie intercommunale ;
 - **Décision n°2018-35 du 25/09/2018 :** Plan de financement du projet de valorisation de la facture instrumentale - Patrimoine et Métiers d'Art - Destinations et travaux d'aménagements de l'ensemble immobilier 12 Quai Lebreuil à Mirecourt ;
 - **Décision n°2018-36 du 25/09/2018 :** Plan de financement du projet « Voyages » du musée de la lutherie et de l'archèterie française ;
 - **Décision n°2018-37 du 25/09/2018 :** Règlement intérieur du complexe sportif couvert avec effet au 1er octobre 2018 ;
 - **Décision n°2018-38 du 30/10/2018 :** Achat de parcelles situées à Poussay à la SCI DE PENNECIERE pour l'aménagement d'une zone d'activité économique pour un montant de 136 095 € ;
 - **Décision n°2018-39 du 30/10/2018 :** Renouvellement d'un contrat à durée déterminée pour une durée d'une année à compter du 30 décembre 2018 à raison de 17h hebdomadaires pour assurer les fonctions d'agent d'entretien du pôle intercommunal de Dompain ;
 - **Décision n°2018-40 du 30/10/2018 :** Création d'un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet pour la période du 1er au 31 novembre 2018 en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie ;
 - **Décision n°2018-41 du 13/11/2018 :** Cession à la SCI FERVALU IMMO POUSSAY d'une parcelle bâtie de l'ensemble industriel ex-ECB à Poussay pour un montant de 10 668,94 € HT ;
 - **Décision n°2018-42 du 13/11/2018 :** Cession à la société GIRPAV17 d'une parcelle de l'Aéropôle Sud Lorraine pour un montant de 14 080 € HT ;
 - **Décision n°2018-43 du 13/11/2018 :** Cession à la société OLRV de parcelles la zone Saint Maurice à Mirecourt pour un montant de 9 363,90 € HT ;

1. Maison des services au public (MSAP) Mirecourt - Dompain

Lors du conseil communautaire du 25 septembre 2018, le conseil a décidé de reconnaître d'intérêt communautaire la maison des Pampres située à Mirecourt.

Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2019, le site de Mirecourt deviendra le pôle principal et le site de Dompain une antenne de la MSAP Mirecourt - Dompain.

De plus, pour assurer un bon fonctionnement des services de la MSAP, il convient de désigner un conseiller communautaire chargé des MSAP.

Le bureau propose de délibérer au sujet :

- de la désignation d'un conseiller communautaire chargé des MSAP ;
- du versement d'une indemnité de fonction pour conseiller communautaire avec délégation de 4,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

2. Projets 2018-2019 du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

Le bureau propose de délibérer au sujet des projets 2018-2019 du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle ([voir annexe à télécharger](#)).

3. Subventions aux associations « Les P'tits Diables » et « Pap'illon » pour l'année 2019

Le bureau propose au Conseil de Communauté de délibérer au sujet des subventions prévisionnelles aux associations « Les P'tits Diables » (120 000 €) et « Pap'illon » (110 000 €) pour l'année 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

" Les p'tits diables " : Bilan prévisionnel de l'année 2018 :

Subvention prévisionnelle	Réalisée	Aide CAF	Reste à charge CCMD
120 000 €	96 000 € (80%)	36 799,78 €	59 200,22 €
Mise à disposition du bâtiment			52 425 €

" Pap'illon " : Bilan prévisionnel de l'année 2018 :

Subvention prévisionnelle	Réalisée	Aide CAF	Reste à charge CCMD
110 000 €	88 000 € (80%)	42 433,76 €	45 566,24 €
Mise à disposition du bâtiment			24 561 €

4. Subvention exceptionnelle à l'Effort Basket Mirecourt

Le bureau propose de délibérer au sujet d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Effort Basket Mirecourt au titre de la promotion du territoire intercommunal, compte tenu que l'équipe fanion féminine évolue dans le championnat national pour la saison 2018-2019.

5. Détermination des attributions de compensation définitives

Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLETC) ayant été validé par plus des 2/3 des communes représentant plus de la moitié de la population, ainsi que par les communes intéressées par les transferts de charges, le bureau propose au Conseil de Communauté de délibérer au sujet de la détermination des attributions de compensation définitives ([voir annexe à télécharger](#)).

Conformément à l'article 1609 nonies C V 1°bis du CGI, dans la mesure où une méthode dérogatoire a été retenue pour l'évaluation des charges transférées, les montants des attributions de compensation sont fixés par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

6. Décision modificative n°3 du budget principal

Le bureau propose d'adopter une décision modificative du budget principal 2018.

7. Subvention d'équilibre du budget annexe ZAE pour l'année 2018

Le bureau propose de délibérer au sujet de la subvention d'équilibre du budget annexe ZAE pour 2018 :
Section de fonctionnement : 291 838 € (à prendre sur le chapitre 65-6521 du budget principal).

8. Modification des tarifs et droits non fiscaux en 2019 : fixation du taux directeur

Le bureau propose de délibérer au sujet de la fixation du taux directeur maximum d'évolution des tarifs et droits non fiscaux pour l'année 2019, à savoir : 3 %.

9. Agence de développement économique des Vosges

Le bureau propose de délibérer au sujet :

- de l'adhésion à l'Agence de développement économique des Vosges, en qualité de membre fondateur ;
- du projet de statuts de l'Agence de développement économique des Vosges ([voir annexe à télécharger](#)) ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- de la convention d'objectifs avec l'Agence de développement économique des Vosges ([voir annexe à télécharger](#)) ;
- du versement de la subvention 2019 à l'Agence pour un montant de 19 432 €
- de la désignation du représentant appelé à siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence, sous réserve de la création de l'Agence ;

10. Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2019

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2019 :

- de la commune de Mirecourt : 9 ouvertures ;
- de la commune de Dompain : 8 ouvertures ;
- de la commune de Poussay : 7 ouvertures.

11. Tableau des voiries : transfert de parcelles du domaine privé vers le domaine public

Lors du recensement des voies à faire figurer dans le tableau des voies intercommunales, il s'est avéré que certaines parcelles figurent au cadastre comme parcelles du domaine privé de la CCMD.

Le bureau propose de délibérer au sujet du transfert de ces parcelles privées dans le domaine public de la communauté de communes :

Cadastre	Commune	Infos	Surface (en m ²)
AA 63	JUVAINCOURT	Partie Sud Ouest rond point de l'Aéropôle Sud Lorraine	3337
A1056	DOMVALLIER	Rue de Bourgogne (Aéropôle Sud Lorraine)	4837
AA7	JUVAINCOURT	Rue de Bourgogne (Aéropôle Sud Lorraine)	32
AA45	JUVAINCOURT	Aéropôle Sud Lorraine	793
AE 31	POUSSAY	Route principale d'accès au site "ex-ECB" en parallèle de la rue du Pont d'Arol	1604

12. Questions et informations diverses